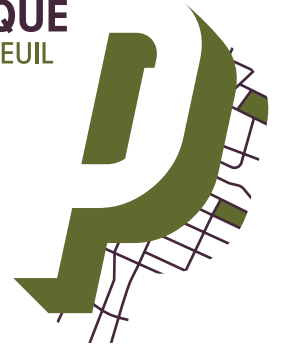


OFFICE DE  
**PARTICIPATION  
PUBLIQUE**  
DE LONGUEUIL



# **RAPPORT ANNUEL** 2025

# TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la présidente .....	3
L'année 2025 en chiffres.....	4
La mission de l'Office .....	6
□ Mandats confiés à l'Office .....	7
□ Étapes d'une démarche.....	8
Les démarches réalisées en 2025.....	9
□ Démarche participative sur la Stratégie de revitalisation des cœurs de quartiers .....	10
□ Concordance du Plan d'urbanisme au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil – Projet de règlement CO-2025-1304.....	16
□ Mandat-conseil – comités consultatifs.....	19
□ Mandats débutés mais non complétés .....	20
■ Démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire.....	20
■ Démarche sur l'itinérance et la cohabitation sociale – Se comprendre pour vivre ensemble.....	22
Le bilan du plan stratégique 2023-2025.....	24
Les activités publiques .....	27
□ 3 <sup>e</sup> rendez-vous de l'Office .....	28
□ Activités de formation .....	28
□ Autres activités et présences publiques .....	29
Le budget et les finances.....	30
□ Rémunération et avantages sociaux.....	31
□ Transports et communications .....	31
□ Services professionnels et administratifs.....	32
□ Entretien, location et biens non durables .....	32
Les perspectives 2026 et au-delà .....	33
L'équipe de l'Office.....	34
□ Permanence .....	34
□ Commissaires.....	34
Les remerciements.....	35

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

3

La participation publique permet souvent de mettre en lumière des préoccupations et des solutions partagées par plus de gens qu'on ne le croit. C'est du moins ce qui m'a frappée en 2025 à travers les démarches que l'Office a menées, plus spécialement celle portant sur l'itinérance et la cohabitation sociale, et celle concernant la revitalisation de quatre cœurs de quartiers.

En allant à la rencontre de divers groupes de la population sur la délicate et cruciale question de l'itinérance, on a compris que le sentiment de sécurité est tout aussi important pour la petite famille qui se déplace dans son quartier que pour la citoyenne ou le citoyen en situation d'itinérance qui n'a d'autre lieu que la rue pour vivre sa vie.

En allant à la rencontre des petits commerçants et des personnes – jeunes et moins jeunes – qui fréquentent des artères commerciales, le sentiment d'appartenance et la dimension identitaire ont émergé comme étant des socles de toute forme de vitalité, qu'elle soit commerciale ou communautaire.

Qu'ont en commun ces deux démarches? D'une part, la mise en valeur du fait que le liant de toute la vie en société, c'est le territoire sur lequel cette vie prend forme. D'autre part, on constate qu'en trouvant des réponses aux besoins des plus vulnérables, on agit sur la qualité de vie de l'ensemble des personnes qui forment la communauté. C'est gagnant-gagnant.

On constate aussi que d'engager la discussion sur des enjeux communs permet aux gens de nommer ce qu'ils vivent. Valoriser l'expression de diverses réalités et perspectives, c'est loin d'être anodin. On réalise souvent qu'une majorité de personnes souhaitent faire partie de la solution. Il s'agit d'une véritable mine d'or sur laquelle Longueuil peut miser !

Cette année, l'Office a osé recourir à des dispositifs moins traditionnels dans ses activités. Le théâtre en est un exemple. L'organisation d'ateliers de correspondance en est un autre. Notre audace a été récompensée : la richesse des contenus qui ont émergé est sans équivoque, comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport annuel.



LA PARTICIPATION PUBLIQUE PERMET D'OFFRIR UN ESPACE OÙ LES ENJEUX PEUVENT ÊTRE ABORDÉS AVEC COURAGE ET BIENVEILLANCE.

Oui, parfois, il faut passer par des conversations difficiles, aborder des enjeux délicats, accepter – de part et d'autre – d'être bousculé. Mais c'est aussi ça, vivre ensemble. Puis, quand la poussière retombe, on voit mieux le chemin vers la solution. La participation publique, quand elle est bien organisée, permet d'offrir un espace où les enjeux peuvent être abordés avec courage et bienveillance, tout en gardant le cap vers la recherche de voies de passages satisfaisantes pour le plus grand nombre.

Et c'est grâce à une équipe dévouée, à des commissaires formidables, à des collaboratrices et collaborateurs hors pair, à des partenaires mobilisés, à une fonction publique municipale compétente, à des personnes élues à l'écoute et à des citoyennes et citoyens qui sont fortement attachés à leur milieu que l'Office peut contribuer – une démarche à la fois – à ajouter une pierre au grand édifice de la démocratie municipale.

Bonne lecture,

Julie Caron-Malenfant, présidente

# L'ANNÉE 2025 EN CHIFFRES

## 3 DÉMARCHES COMPLÉTÉES

- Stratégie de revitalisation des cœurs de quartiers
- Concordance réglementaire du Plan d'urbanisme au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil – Projet de règlement CO-2025-1304
- Diagnostic sur les rôles et le fonctionnement des comités consultatifs

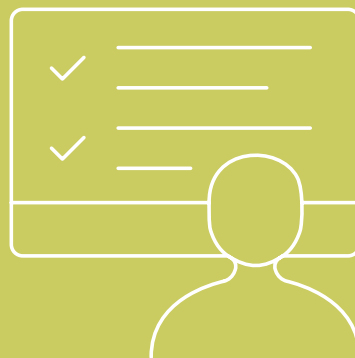
PLUS DE **5900**  
PARTICIPATIONS

**2** DÉMARCHES  
DÉBUTÉES MAIS NON COMPLÉTÉES

MOBILITÉ DURABLE ET SÉCURITAIRE  
ITINÉRANCE ET COHABITATION SOCIALE

**2400**  
VISITES SUR LE SITE WEB

2410 VISITEURS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER  
AU 31 DÉCEMBRE 2025



PLUS DE **12700**  
PAGES VUES

12733 PAGES VUES SUR LE SITE WEB  
DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

**18%**

DE LA POPULATION DE LONGUEUIL  
**CONNAÎT L'OFFICE**

SELON UN SONDAGE BIP RECHERCHE  
RÉALISÉ EN SEPTEMBRE 2025

8

## PRÉSENCES À DES COLLOQUES OU ACTIVITÉS SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE

DONT 4 OÙ LA PRÉSIDENTE AGISSAIT  
COMME PANÉLISTE OU CONFÉRENCIÈRE

PLUS DE 400 PERSONNES RENCONTRÉES LORS DE CES ÉVÉNEMENTS

8

## ACTIVITÉS DANS LES UNIVERSITÉS ET CÉGEP

PLUS DE 300 PERSONNES RENCONTRÉES LORS DE CES ÉVÉNEMENTS

PLUS DE

6900 VISIONNEMENTS DE  
NOS VIDÉOS YOUTUBE

6975 VISIONNEMENTS INCLUANT DES CAPSULES INFORMATIVES,  
DES VISITES GUIDÉES VIRTUELLES ET DES SÉANCES PUBLIQUES  
D'INFORMATION ET D'EXPRESSION DES OPINIONS



13

MENTIONS  
DANS  
LES MÉDIAS

PLUS DE

2000

ABONNÉS SUR  
NOS MÉDIAS  
SOCIAUX

# LA MISSION DE L'OFFICE

L'Office de participation publique de Longueuil (ci-après «l'Office») est constitué en vertu des articles 54.15 à 54.28 de la Charte de la Ville de Longueuil (RLRQ c. C-11.3).

L'Office est une instance impartiale et indépendante qui a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des démarches de participation publique sur une variété de sujets d'intérêt pour la population de Longueuil. L'Office œuvre au service de l'intérêt collectif.

En plus des fonctions qui lui sont conférées par le seul effet de la Charte, l'Office peut recevoir ses mandats du conseil de ville ou du comité exécutif. Il pourrait éventuellement recevoir des mandats d'un conseil d'arrondissement en vertu de sa compétence en urbanisme. Enfin, il pourrait également recevoir des mandats du conseil d'agglomération pour tout projet qui relève de sa compétence.

Les commissaires de l'Office ne sont ni des personnes élues ni des fonctionnaires municipaux.

# MANDATS CONFIÉS À L'OFFICE

L'Office peut être saisi d'une diversité de mandats. Ceux-ci peuvent porter sur des objets relevant de compétences municipales, tels que des projets d'aménagement du territoire, des politiques ou des enjeux municipaux. L'Office peut aussi recevoir des mandats sur des objets qui ne relèvent pas de compétences municipales, par exemple dans des cas où la Ville voudrait bénéficier d'une perspective citoyenne.

Plus précisément, les mandats de l'Office prévus dans la Charte de la Ville de Longueuil sont les suivants :

- Proposer des règles visant à encadrer la consultation publique faite par une instance de la ville ;
- Tenir une consultation publique sur tout projet de règlement modifiant ou révisant le plan d'urbanisme ;
- Tenir une consultation publique sur la politique de participation publique de la Ville et, si la Ville l'adopte, tenir toute mesure de participation publique prévue dans cette politique ;
- Tenir des activités de participation publique sur tout projet ou sujet d'intérêt désigné par le conseil de ville ou le comité exécutif ;
- Tenir des audiences publiques et en rendre compte dans un rapport pour tout projet de règlement visant la réalisation d'un projet relatif :
  - à un équipement collectif ou institutionnel, tels un équipement culturel, un hôpital, une université, un collège, un centre des congrès, un établissement de détention, un cimetière, un parc régional ou un jardin botanique;
  - à de grandes infrastructures, tel un aéroport, un port, une gare, une cour ou une gare de triage, ou un établissement d'assainissement, de filtration ou d'épuration des eaux;
  - à un établissement résidentiel, commercial ou industriel dont la superficie de plancher est supérieure à 25 000 m<sup>2</sup>;
  - à un immeuble patrimonial classé ou cité conformément à la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002) ou dont le site envisagé est situé dans un site patrimonial classé, déclaré ou cité au sens de cette loi ;
- Tenir, sur demande d'un conseil d'arrondissement, toute consultation publique prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- Tenir, sur demande du conseil d'agglomération, toute consultation sur tout projet qui relève de sa compétence.

# 8 ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE

1

## PRÉDÉMARCHE (VILLE)

- 1 Préparation d'un document d'information et d'un sommaire décisionnel
- 2 Résolution
- 3 Transmission de l'information relative au mandat à l'Office

2

## DÉMARCHE DE L'OFFICE

- 1 Rencontres de démarrage
- 2 Élaboration du Plan de participation publique
- 3 Préparation du dossier documentaire
- 4 Communications et diffusion
- 5 Activités participatives
  - Dispositif de la Commission consultative ET/OU
  - Autres dispositifs prévus au plan de participation publique
- 6 Rapport

3

## POST-DÉMARCHE (VILLE)

- 1 Rétroaction et suivis
- 2 Poursuite du dialogue entre citoyens et élus



# LES DÉMARCHES RÉALISÉES

L'Office a mené à bien trois démarches participatives en 2025.

La première visait à consulter les résidents, les commerçants, les promoteurs et les partenaires locaux sur la Stratégie de revitalisation des cœurs de quartiers proposée par la Ville de Longueuil.

La seconde émanait directement d'une compétence en matière d'urbanisme transférée à l'Office par la Charte de la Ville de Longueuil. Il s'agissait d'un exercice de concordance réglementaire du Plan d'urbanisme au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil.

La troisième, qui avait débuté en 2024, découlait de la fonction de l'Office de « proposer des règles visant à encadrer la consultation publique faite par une instance de la ville [...] » (Charte de la Ville de Longueuil, art. 54.23, al. 1, par. 1<sup>o</sup>). Elle portait sur la réalisation d'un diagnostic sur les rôles et le fonctionnement des comités consultatifs créés par le conseil ordinaire de la Ville en 2022.

Enfin, deux autres démarches portant respectivement sur la mobilité durable et sécuritaire et sur les enjeux d'itinérance et de cohabitation sociale ont été entamées en 2025. La totalité des activités publiques de celle portant sur l'itinérance et la cohabitation sociale ont pris fin en 2025, et font partie du bilan présenté.



# DÉMARCHE PARTICIPATIVE SUR LA STRATÉGIE DE REVITALISATION DES CŒURS DE QUARTIERS



## LE CONTEXTE

Plusieurs rues et artères commerciales longueuilloises, autrefois vibrantes et animées, portent aujourd'hui des marques de dévitalisation importantes. Cette situation entraîne, pour la communauté, une perte d'accès à des services et à des commerces de proximité ainsi que la disparition progressive de lieux de rencontres et d'échanges. Dans ce contexte, la Ville de Longueuil souhaite se doter d'une Stratégie de revitalisation des cœurs de quartiers, et elle a mandaté l'Office pour mener une démarche participative en amont de l'adoption de cette stratégie.

## LE MANDAT

En décembre 2024, par la résolution COX2-241209-2.1, l'Office a reçu un mandat de la Ville de Longueuil visant à consulter résidents, les commerçants, les promoteurs et les partenaires locaux sur les défis de la consolidation et de la revitalisation des cœurs de quartiers longueuillois. La première phase de cette stratégie viserait quatre secteurs :

- Une portion du chemin de Chambly (Vieux-Longueuil);
- Le noyau villageois du vieux Saint-Hubert (Saint-Hubert);
- Le boulevard Churchill (Greenfield Park);
- Une portion du chemin du Coteau-Rouge, de la rue Sainte-Hélène et du boulevard Curé-Poirier (Vieux-Longueuil).

## LA DÉMARCHE

Pour mener à bien le mandat, l'Office a conçu une démarche en deux étapes :

### ÉTAPE 1

#### S'INFORMER

L'équipe de l'Office a d'abord tenu une rencontre de préconsultation avec le comité consultatif sur le développement économique de la Ville de Longueuil, la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud et le Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil. Un dossier documentaire a ensuite été mis en ligne et les personnes intéressées ont été invitées à s'informer de diverses manières sur la démarche participative, et plus particulièrement sur les quatre secteurs concernés : en participant à une soirée d'information ou à des ateliers par secteur; ou en visionnant les visites guidées virtuelles accessibles sous forme de capsules vidéo sur le site Web de l'Office.

### ÉTAPE 2

#### S'EXPRIMER

Dans le cadre de la deuxième étape, la population a été appelée à exposer son point de vue sur les mesures que la Ville pourrait mettre en place afin de favoriser la revitalisation commerciale et urbaine des quatre cœurs de quartiers concernés. Quatre moyens ont été proposés :

- Un questionnaire dans les écoles secondaires;
- Un questionnaire en ligne et dans les lieux publics;
- Cinq groupes de discussion pour la communauté d'affaires;
- Un appel de contributions.

Le rapport de la démarche a été rendu public en septembre 2025.

## LE BILAN DE LA PARTICIPATION

Au total, l'Office a recensé 2810 participations à l'une ou l'autre des activités de la démarche entre les mois de janvier et d'avril 2025.

## LES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DE L'OFFICE

Dans son rapport, la commission formule 3 constats et 11 recommandations à la Ville de Longueuil.

### CONSTAT 1

#### LA RECONNAISSANCE DES MULTIPLES DIMENSIONS DE LA VITALITÉ D'UN QUARTIER

Deux grandes catégories se dégagent de l'analyse des contributions : d'un côté, les questions liées à l'aménagement urbain (qualité des espaces publics, accessibilité, transport actif et collectif, ambiance générale, sécurité); de l'autre, celles qui touchent à la vie de quartier (animation communautaire, culture, sport, lien social, sentiment d'appartenance). Il apparaît donc clairement que la vitalité commerciale d'un quartier est indissociable de sa vitalité communautaire et de la qualité de son aménagement urbain.

### CONSTAT 2

#### LE BESOIN D'APPROCHES DIFFÉRENCIÉES POUR CHAQUE MILIEU

La démarche participative a permis de révéler des contextes locaux fortement contrastés, où le sentiment d'appartenance, la mobilité et l'accessibilité, la vitalité commerciale, la dynamique communautaire, la qualité des aménagements et l'accès aux services varient sensiblement selon les secteurs. Ces contrastes appellent à des interventions différenciées, adaptées à chaque contexte local, tout en s'inscrivant dans une vision d'ensemble cohérente.

### CONSTAT 3

#### LA NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE COHÉRENTE

Malgré les contrastes observés pour chacun des quatre secteurs, l'Office estime qu'il est pertinent d'adopter une stratégie commune. Une telle approche permet de cibler les défis partagés par l'ensemble des secteurs, tout en mettant en lumière les façons dont les solutions peuvent s'adapter aux contextes locaux.

Les recommandations se divisent en deux volets :

- les actions transversales, valables pour l'ensemble des secteurs;
- les actions spécifiques aux réalités propres à chacun des quatre secteurs.



## RECOMMANDATION

**1 LA NOTION DE CŒUR DE QUARTIER À DÉFINIR**

Il est recommandé à la Ville, dans une optique de soutenir la revitalisation de divers secteurs de son territoire :

- 1a. de se doter d'une définition cadre claire, partagée et opérationnelle de ce qu'est un cœur de quartier, afin de guider la sélection des secteurs d'intervention et l'élaboration des futurs plans de revitalisation;
- 1b. de privilégier, lorsque le concept de cœur de quartier s'avère inadapté, une approche fondée sur des pôles d'interventions prioritaires, mieux alignée sur les caractéristiques réelles du secteur concerné.

## RECOMMANDATION

**2 AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET LE SOUTIEN AUX PETITS COMMERCES**

Il est recommandé à la Ville de mettre en place un mécanisme assurant une ligne directe de communication et de référence pour les petits commerces.

## RECOMMANDATION

**3 VALORISER L'IDENTITÉ LOCALE ET LE PATRIMOINE DES SECTEURS**

Il est recommandé à la Ville de mettre en œuvre une approche de valorisation de l'identité locale et du patrimoine propre à chaque secteur ciblé.

---

## LE NOYAU VILLAGEOIS DU VIEUX SAINT-HUBERT

## RECOMMANDATION

**4 AGIR POUR LA TRANSFORMATION DU COMPLEXE COUSINEAU**

Pour le secteur Saint-Hubert, il est recommandé à la Ville de miser sur la zone du parvis de l'église de Saint-Hubert et de ses alentours pour en faire un cœur de quartier animé et rassembleur, en mettant en œuvre une approche intégrée axée sur l'embellissement du domaine public, l'animation culturelle et le développement commercial de proximité.

## RECOMMANDATION

**5 ANIMER LE CŒUR HISTORIQUE DE SAINT-HUBERT**

Il est recommandé à la Ville de tout mettre en œuvre, dans les limites de ses compétences, pour redéployer le site du Complexe Cousineau, notamment en :

- 5a. développant, dès maintenant, une vision concertée du développement futur du site du Complexe Cousineau, en amorçant un dialogue structuré avec la population et les acteurs du milieu, afin d'être prête à agir en temps opportun;
- 5b. poursuivant les efforts pour le respect de la réglementation municipale sur le site du Complexe Cousineau, notamment en matière de salubrité et de sécurité, en collaboration avec les commerçants encore présents, et de continuer d'exercer les leviers juridiques à sa disposition afin de garantir un entretien adéquat du site dans l'attente de sa requalification.

## LE SECTEUR DU BOULEVARD CHURCHILL

### RECOMMANDATION

#### 6 RENFORCER LA CONNECTIVITÉ DE GREENFIELD PARK

Il est recommandé à la Ville de renforcer les moyens de mobilité dans Greenfield Park et avec ses zones voisines, notamment :

- 6a. en améliorant la connectivité de Greenfield Park, en bonifiant les liaisons piétonnes, cyclables et les services de transport collectif, tant à l'intérieur du quartier qu'avec les secteurs voisins;
- 6b. en intégrant pleinement les besoins de mobilité active de Greenfield Park dans la planification du projet de réaménagement du boulevard Taschereau, mené conjointement par les villes de Longueuil et de Brossard.

### RECOMMANDATION

#### 7 FAIRE REVIVRE L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE GREENFIELD PARK

Il est recommandé à la Ville de mettre en place une démarche participative spécifique à la transformation de l'ancien hôtel de ville de Greenfield Park, afin de définir collectivement sa vocation et son aménagement, en réponse aux besoins exprimés.

---

## UNE PORTION DU CHEMIN CHAMBLY

### RECOMMANDATION

#### 8 DYNAMISER LE PÔLE ÉDUCATIF ET CULTUREL DU CHEMIN DE CHAMBLY

Il est recommandé à la Ville de développer, en concertation avec les institutions et les acteurs locaux, un plan d'action ciblé de revitalisation du chemin de Chambly à proximité du cégep, du théâtre et de l'école secondaire Jacques-Rousseau, en misant sur l'attractivité culturelle et éducative des institutions établies.

### RECOMMANDATION

#### 9 REPENSER LE CHEMIN DE CHAMBLY

Pour le secteur du chemin de Chambly, il est recommandé à la Ville :

- 9a. de mettre en place des interventions à court terme pour apaiser la circulation et sécuriser les déplacements actifs le long du chemin de Chambly;
- 9b. d'envisager, à moyen et long terme, une requalification d'ensemble de l'artère afin d'en faire un axe structurant, cohérent et animé, respectueux de son rôle historique et de sa vocation de transit régional.

## LE SECTEUR DU CHEMIN DU COTEAU-ROUGE, DE LA RUE SAINTE-HÉLÈNE ET DU BOULEVARD CURÉ-POIRIER

### RECOMMANDATION

#### 10 UN PÔLE JACQUES-CARTIER PLUS ACCUEILLANT

Il est recommandé à la Ville de favoriser les partenariats avec les propriétaires du centre commercial Jacques-Cartier et les organisations locales, en vue de soutenir l'animation ponctuelle du site, dans une logique de cohabitation entre vocation commerciale et espace public.

### RECOMMANDATION

#### 11 DES INTERVENTIONS CIBLÉES DANS L'ANCIENNE VILLE DE JACQUES-CARTIER

Dans le secteur de l'ancienne ville de Jacques-Cartier, en raison de l'étendue du secteur identifié, il est recommandé à la Ville de se concentrer sur trois pôles d'intervention distincts, en se basant sur les priorités qui ont émergé pendant les activités de la démarche participative, afin :

- de renforcer l'offre alimentaire de proximité;
- de bonifier les activités de loisirs et de culture; et
- d'améliorer la connectivité en transport actif et collectif entre les pôles du secteur et les quartiers adjacents.

## LE BUDGET

Le budget de cette démarche s'est élevé à 76 167 \$, dont 69,5 % ont été consacrés aux honoraires des commissaires



# CONCORDANCE DU PLAN D'URBANISME AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1304



## LE CONTEXTE

Une modification du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil a été adoptée et est entrée en vigueur le 14 novembre 2024. En vertu des exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec, une modification au Plan d'urbanisme de la Ville de Longueuil était requise pour assurer la concordance des deux documents de planification. C'est dans ce contexte que la Ville de Longueuil a mandaté l'Office afin d'alimenter la réflexion de l'administration et du conseil sur la question.

Ce mandat a été réalisé en vertu de l'article 54.23, alinéa 1, paragraphe 2 de la Charte de la Ville de Longueuil (RLRQ, c. C-11.3), qui stipule que l'Office a pour mandat, notamment, « de tenir une consultation publique sur tout projet de règlement modifiant ou révisant le plan d'urbanisme ».

## LE MANDAT

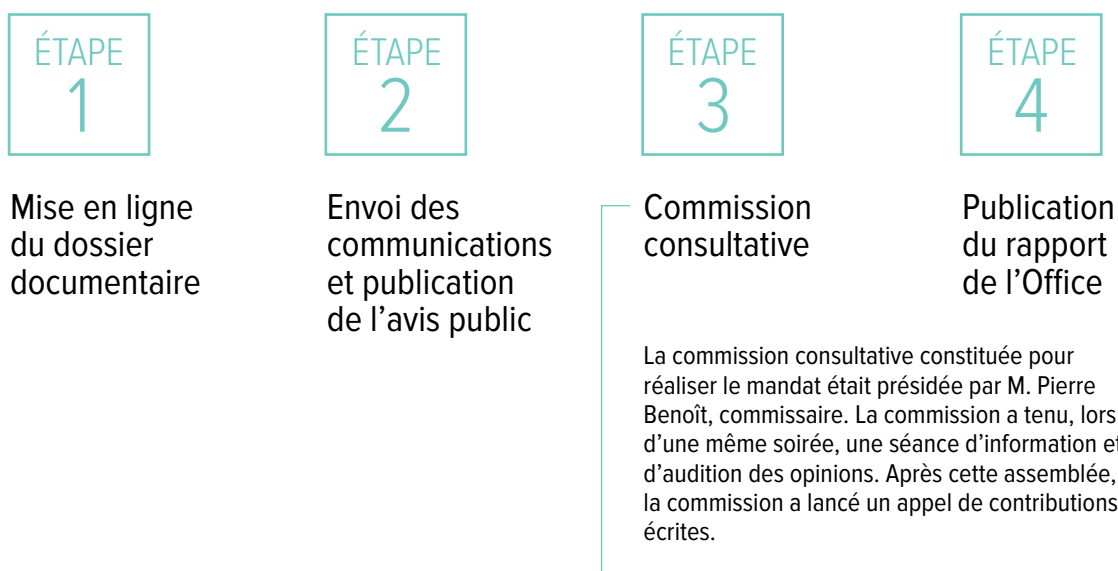
Le 15 avril 2025, le conseil de la Ville de Longueuil confiait à l'Office de participation publique de Longueuil le mandat de tenir une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement CO-2025-1304 modifiant le Plan d'urbanisme.

Les modifications dont il est question sont les suivantes :

- Ajout d'un tronçon au réseau cyclable de l'agglomération sur le boulevard Cousineau entre la route 116 et la rue Pacific sur les cartes 16, 19 et 20 du Plan d'urbanisme;
- Ajout de la notion de « cours d'eau d'intérêt » à l'article 22 sur l'offre en équipements récréatifs concernant le fleuve Saint-Laurent;
- Correction de coquilles sur la carte 12 concernant le Site patrimonial de Longueuil en repositionnant deux sites aux bons endroits sur la carte.

## LA DÉMARCHE

Une démarche en quatre étapes a été proposée par l'Office :



## LE BILAN DE LA PARTICIPATION

Au total, l'Office a recensé 85 participations à la démarche, soit sous forme de participation en salle ou en ligne à l'assemblée publique, soit par visionnement en différé de l'assemblée, ou encore en envoyant une contribution écrite. La Commission a reçu deux contributions écrites. La Commission a également entendu sept personnes verbalement au moment de la séance d'audition des opinions du 11 juin 2025.

## LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

### RECOMMANDATION

1

La Commission recommande à la Ville de Longueuil de demander à l'Agglomération d'impliquer l'Office de participation publique de Longueuil afin de mettre en place une démarche d'information et de consultation approfondie lors de tout amendement du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération affectant le territoire de la Ville de Longueuil.

### RECOMMANDATION

2

La Commission recommande à la Ville de Longueuil de vulgariser, développer, et d'illustrer si nécessaire les divers concepts, propositions et idées présentés aux citoyennes et citoyens dans le cadre des prochaines consultations préalables aux divers amendements du plan ou des règlements d'urbanisme.

### RECOMMANDATION

3

La Commission recommande que la Ville entame un dialogue avec les propriétaires des terrains désignés comme étant des « terrains à documenter » qui sont situés en bordure du boulevard Cousineau, et que ces échanges fassent partie de la démarche de conception de l'interface avec le corridor de déplacements actifs.

## LE BUDGET

Le budget de cette démarche a été de 10 856 \$, dont 48,5 % ont été consacrés aux honoraires du président de la commission.



# MANDAT-CONSEIL — COMITÉS CONSULTATIFS

L'Office a réalisé un diagnostic sur les rôles et le fonctionnement des comités consultatifs, impliquant des citoyennes et citoyens, qui ont été créés par le conseil ordinaire de la Ville en 2022. Amorcé à la fin 2024, ce mandat découle de la fonction de « proposer des règles visant à encadrer la consultation publique faite par une instance de la ville responsable de cette consultation en vertu de toute disposition applicable afin d'assurer la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces » de l'Office (art. 54.23, al. 1, par. 1°). Le rapport a été déposé à la direction générale en avril 2025.



# MANDATS DÉBUTÉS MAIS NON COMPLÉTÉS

En 2025, l'équipe de l'Office a été mobilisée sur deux démarches participatives particulièrement riches en activités publiques qui seront complétées en 2026 : la première portait sur la mobilité durable et sécuritaire – la conclusion de cette démarche est prévue pour le printemps 2026 ; la seconde portait sur l'itinérance et la cohabitation sociale – le rapport a été terminé à la fin de l'année 2025 pour être rendu public en janvier 2026.

## DÉMARCHE PARTICIPATIVE SUR LA MOBILITÉ DURABLE ET SÉCURITAIRE

### LE CONTEXTE

« La Ville de Longueuil a choisi d'amorcer un changement de culture et un nouveau type de gestion de son territoire afin de favoriser et de faciliter la mobilité durable. Concrètement, la Ville a l'intention d'accorder une place plus importante aux modes actifs et collectifs, et ainsi offrir une alternative économique et sécuritaire à l'automobile, notamment en revoyant et revalorisant les aménagements de transports sur son territoire et repensant l'aménagement des rues<sup>1</sup>. »

### LE MANDAT

En juin 2025, l'Office a reçu le document d'information précisant les attentes et les objectifs de la Ville pour le mandat reçu en juillet 2023 par la résolution CO-230704-2.10.

Ce document souligne que la Ville de Longueuil souhaite aborder la question de la mobilité durable et sécuritaire par une approche positive, et qu'elle cherche à arrimer son processus de transition vers une mobilité durable et sécuritaire aux réalités de la population. Il y est également mentionné que « la Ville souhaite savoir comment elle peut faciliter et soutenir la population dans leur processus d'adoption d'une mobilité durable et sécuritaire [...] »<sup>2</sup>.

1. Ville de Longueuil, Démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire – Document d'information, juin 2025, p. 3 ([https://oppl.nyc3.cdn.digitaloceanspaces.com/wp-content/uploads/2025/08/20084219/3-1\\_Document-dinformation-OPPL\\_Mobilite-durable-et-securitaire-VF.pdf](https://oppl.nyc3.cdn.digitaloceanspaces.com/wp-content/uploads/2025/08/20084219/3-1_Document-dinformation-OPPL_Mobilite-durable-et-securitaire-VF.pdf)).

2. Loc. cit.

## LA DÉMARCHE

Afin de mener à bien au mandat qui lui a été confié, l'Office a conçu une démarche en deux grandes étapes : **S'informer** et **S'exprimer**. Chacune des étapes comprend plusieurs activités.

ÉTAPE  
1

### S'INFORMER

Dès le mois d'août 2025, l'Office a fait l'annonce des différentes activités de la démarche et mis en ligne le dossier documentaire.

ÉTAPE  
2

### S'EXPRIMER

Les activités de l'étape d'expression des opinions ont débuté au mois d'août 2025 et se dérouleront jusqu'en mars 2026.



## ENQUÊTE DE TERRAIN

Du 25 août au 26 septembre, l'équipe de l'Office est allée à la rencontre des citoyennes et citoyens sur le terrain afin de comprendre les raisons qui les incitent à privilégier certains modes de transport plutôt que d'autres.

## SONDAGE REPRÉSENTATIF ET QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Du 3 au 26 septembre, un sondage représentatif et un questionnaire en ligne ont permis à la firme BIP Recherche de recueillir des informations sur les besoins et les obstacles de la population afin d'effectuer le transfert modal vers une mobilité durable et sécuritaire.

## TROIS PANELS DÉLIBÉRATIFS

Du 29 novembre au 10 décembre, l'Office a réuni trois groupes qui, pendant deux jours, ont eu la tâche de répondre à la question « Comment la Ville peut-elle préparer la population à la transition vers la mobilité durable? ». Ces groupes ont chacun produit à la fin de leur délibération un avis qui a été rendu public en janvier 2026. Ils se composaient respectivement de :

- 16 citoyennes et citoyens sélectionnés au hasard à la suite d'un appel de candidatures;
- 12 membres du personnel de la Ville de Longueuil et du Réseau de transport de l'agglomération de Longueuil (RTL);
- 7 personnes issues de différentes organisations actives sur le territoire de Longueuil.

Préalablement aux journées de délibération, les trois groupes ont assisté à deux soirées d'information et participé à une visite guidée à bord d'autobus du RTL sur le territoire de la Ville de Longueuil.

En janvier et en février 2026, la population sera appelée à commenter et à réagir aux trois avis produits par le biais d'un questionnaire disponible en ligne et dans les lieux publics, ainsi que par un appel de contributions écrites. La publication du rapport est prévue pour le printemps 2026.

## DÉMARCHE SUR L'ITINÉRANCE ET LA COHABITATION SOCIALE – SE COMPRENDRE POUR VIVRE ENSEMBLE

### LE CONTEXTE

Au cours des dernières années et spécifiquement depuis la pandémie de COVID-19, la Ville de Longueuil indique être confrontée à une augmentation et à une transformation significative de l'itinérance sur son territoire. En Montérégie, l'itinérance a augmenté de 98 % entre 2018 et 2022. Selon la Ville, cette augmentation de la précarité et de l'itinérance découle des grandes crises qui touchent le Québec, notamment celles du logement, de l'inflation, de la crise des surdoses et de la difficulté d'accès aux soins en santé mentale.

Cette nouvelle réalité engendre de nombreux défis et réactions variées au sein de la population en mettant la cohabitation sociale à l'épreuve par la montée des tensions au sein de la communauté.

Ainsi, si la Ville de Longueuil constate qu'une empathie générale existe, elle est souvent tempérée par un sentiment d'insécurité et parfois même par une certaine intolérance, particulièrement lorsque la réalité de l'itinérance rejoint le quotidien des citoyennes et citoyens domiciliés.

### LE MANDAT

C'est dans ce contexte, et conformément à l'action 32 du Plan d'action municipal de lutte à l'itinérance 2024-2026 adopté en janvier 2024, que le comité exécutif a confié à l'Office le mandat de : conduire une démarche participative visant à consulter la population de Longueuil afin de mieux comprendre les causes du sentiment d'insécurité; et identifier les conditions essentielles au vivre-ensemble et à la cohabitation sociale harmonieuse dans un contexte où de plus en plus de personnes vivent dans la rue.



# LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Pour mener à bien le mandat qui lui a été confié, l'Office a conçu une démarche en deux grandes étapes – **1) S'informer pour se comprendre** et **2) S'exprimer et s'écouter** – précédées d'une phase de préconsultation. Chacune des étapes comprend plusieurs activités énumérées ci-après.

23



## RENCONTRES DE PRÉCONSULTATION SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2024

- Rencontres informelles de l'Office avec des dirigeants d'organismes interpellés par l'itinérance;
- Rencontre de préconsultation auprès de personnes travaillant avec des citoyennes et citoyens en situation d'itinérance.

1

## S'INFORMER POUR SE COMPRENDRE 19 MARS AU 2 AVRIL 2025

- Forum d'information sur l'itinérance;
- Soirée d'information;
- Représentation d'extraits de la pièce de théâtre *Viens-t'en dans rue!* par le Théâtre de la Ligue nationale d'improvisation (LNI), suivie d'une discussion avec le public.

2

## S'EXPRIMER ET S'ÉCOUTER 29 AVRIL AU 22 JUIN 2025

- Huit ateliers de correspondance « Regards croisés »;
- Séance d'expression des opinions;
- Discussion citoyenne;
- Boîtes d'expression disponibles dans certains organismes communautaires en itinérance ou dans les bibliothèques;
- Questionnaire en ligne;
- Séances d'expression in situ;
- Appel à contributions.

Les différentes activités organisées avaient pour objectifs de permettre aux personnes et aux organisations qui le désiraient de s'informer sur les enjeux, de s'exprimer et de faire connaître aux personnes élues de Longueuil leurs préoccupations, leurs attentes et leurs suggestions afin d'éclairer leur prise de décision sur le sujet.

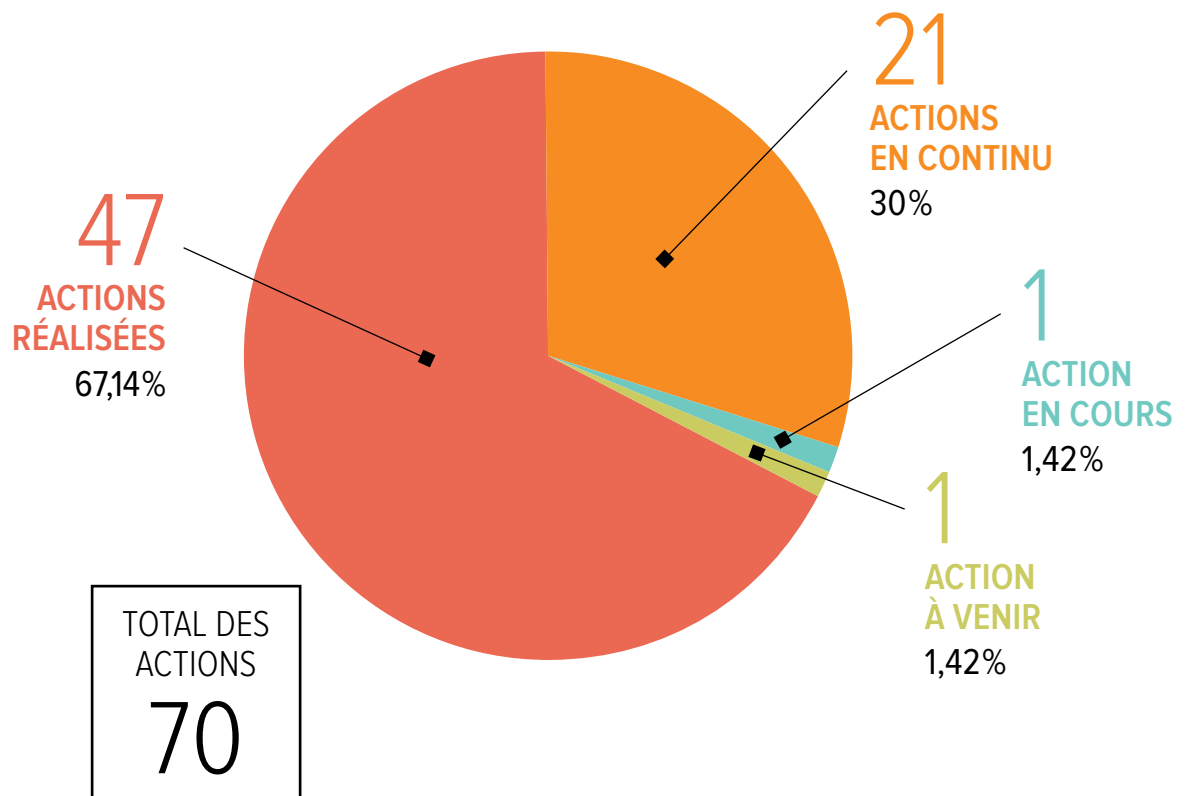
## LE RAPPORT

La rédaction du rapport de la Commission a été terminée en novembre 2025. Son dépôt à la mairesse et sa publication ont eu lieu en janvier 2026, donc au-delà de la période couverte par le présent rapport annuel.

# LE BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025

L'Office a terminé, à la fin 2025, le premier cycle de planification stratégique de son histoire. L'équipe a travaillé à mettre en œuvre sa vision stratégique, soit de « démontrer le caractère incontournable, constructif et productif des démarches de participation publique dans la vie municipale ».

Le plan, décliné en 3 orientations et 13 objectifs, a fait l'objet de plans d'action annuels. Sur les 70 actions identifiées entre 2023 et 2025, 68 ont été réalisées et 1 est en cours à la fin 2025. Le taux de réalisation global du plan stratégique est donc de 98 %.



# FAITS SAILLANTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025

## ORIENTATION 1

### CONTRIBUER AU RENFORCEMENT D'UNE CULTURE DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Cette première orientation visait à développer la compétence des publics de l'Office en matière de participation publique pour soutenir la mission de l'Office et favoriser leur engagement dans ses activités, dans le but de contribuer à la vie démocratique locale.

L'Office a la conviction que, pour bien participer, il faut être bien accompagné. Il a le devoir de soutenir l'ensemble des publics du territoire de Longueuil dans l'acquisition de connaissances et de compétences en matière de participation publique. Depuis 2023, 52 formations et activités de sensibilisation sur l'importance de s'impliquer dans la vie démocratique municipale ont été proposées aux citoyennes et citoyens, au personnel de la Ville, aux membres du conseil municipal et aux organisations actives à Longueuil. Des articles publiés en ligne, un document pédagogique sur le fonctionnement de l'Office, une offre de services aux directions de la Ville sont d'autres exemples d'actions concrètes menées pour renforcer la culture de participation sur tout le territoire.



## ORIENTATION 2

### ASSURER LA ROBUSTESSE DES PROCESSUS DE L'OFFICE

Cette deuxième orientation visait à doter l'Office de règles de fonctionnement claires, efficaces, prévisibles et équitables.

En collaboration avec la direction générale de la Ville, l'Office a élaboré une politique qui balise ses pouvoirs, son indépendance, son engagement à respecter les encadrements municipaux et les modalités de collaboration entre l'Office et la Ville. Cette politique (Pol-OPPL-01) a été adoptée par le comité exécutif en septembre 2025. Cela complète une série de documents élaborés depuis sa création pour énoncer et rendre explicites le fonctionnement de l'Office, et ses engagements à l'endroit de la population et des divers publics avec lesquels il interagit.

### ORIENTATION 3

## ÉVALUER L'IMPACT DE L'OFFICE

Cette troisième orientation visait à mesurer et à illustrer les retombées de la création de l'Office, et plus largement de son action dans la vie municipale.

L'Office a développé un modèle d'impact, assorti d'outils de mesure qui ont pu être testés pour une première fois en 2025. Ce modèle vise à illustrer concrètement comment les activités de l'Office génèrent des changements réels dans les milieux où il intervient. En somme, le modèle agit comme une boussole : il oriente l'Office vers des actions qui comptent. Les prochaines années permettront d'améliorer les outils de collecte et de continuer à recueillir des données au sujet de l'action de l'Office, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- Effets immédiats : ce qui change à court terme – meilleure compréhension des enjeux, amélioration de la communication, accroissement de la participation;
- Effets intermédiaires : ce qui évolue au fil du temps – des pratiques plus collaboratives, une culture plus inclusive dans les projets et les décisions;
- Effets ultimes : ce que cela permet d'atteindre à long terme pour le bien commun et l'intérêt général – le renforcement de la démocratie municipale, une meilleure capacité à dialoguer, un rempart contre la polarisation.



# LES ACTIVITÉS PUBLIQUES



Dès sa fondation, l'Office a pris le parti de s'ouvrir sur la communauté longueilloise pour joindre un nombre toujours grandissant de personnes et d'organisations intéressées par le développement de la ville. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'améliorer sans cesse ses propres pratiques pour mener à bien les mandats qui lui sont confiés.

L'Office continue également de faire rayonner sa mission en dehors du territoire de la Ville de Longueuil en participant à des événements, principalement dans la région métropolitaine.

## 3<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE

L'Office a organisé son 3<sup>e</sup> Rendez-vous, en novembre 2025, destiné aux actrices et acteurs de la communauté socioéconomique de Longueuil.

Sur le thème « Participer pour influencer », l'événement a réuni Gaby Jodoin, directeur général de la Ville de Longueuil, et Louis-Pascal Cyr, directeur des affaires externes et de l'expertise stratégique à la Ville de Longueuil. Animée par la présidente de l'Office, la discussion a permis aux deux invités d'échanger sur la façon dont la création de l'Office a contribué à changer positivement la manière d'intégrer la dimension consultative dans la planification de projets, de plans, de programmes et de politiques.

L'événement, qui a réuni une soixantaine de personnes au pavillon d'accueil du parc Michel-Chartrand, a été clôturé par la mairesse de Longueuil, Catherine Fournier.



## ACTIVITÉS DE FORMATION

Encore cette année, l'Office a accepté neuf invitations à s'adresser aux étudiantes et étudiants de trois établissements d'enseignement québécois :

- École nationale d'administration publique;
- Université de Montréal;
- Cégep Édouard-Montpetit.

## AUTRES ACTIVITÉS ET PRÉSENCES PUBLIQUES

L'Office porte une attention particulière aux innovations en participation publique et surveille de près les nouvelles tendances en prenant part à des activités offertes par des organisations qui œuvrent dans le domaine. Parmi celles-ci, on retrouve notamment le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le regroupement Villes Régions Monde et Transition en commun.

À l'invitation de la mairesse de Gatineau, la présidente de l'Office s'est entretenue avec les membres du conseil municipal de la Ville de Gatineau sur le processus et les défis liés à la création d'un office de participation publique municipal.

L'Office a également assisté à divers événements publics, dont le symposium international *La participation citoyenne à la production des lois : contextes, procédures, dispositifs et défis*, organisé par le groupe de recherche Législation, innovation et société (LEXIS), qui s'est tenu à l'Université de Montréal.

L'Office participe activement à deux communautés de pratique : la communauté de pratique sur les bonnes pratiques en participation publique, qui réunit des équipes du milieu municipal et d'autres instances et organismes du secteur public, ainsi que la communauté de pratique sur le dialogue public, pilotée par le Morris J. Wosk Centre for Dialogue, de l'Université Simon Fraser, réunissant des praticiennes et praticiens de partout au Canada.

Enfin, comme elle le fait depuis 2021, la présidente de l'Office a agi comme membre d'un des comités d'évaluation de la programmation de financement des *Grands défis de société* des Fonds de recherche du Québec.



# LE BUDGET ET LES FINANCES

Conformément à l'article 54.22 de la Charte de la Ville de Longueuil, le conseil municipal met à la disposition de l'Office les sommes nécessaires à la réalisation de son mandat. En vertu de l'article 54.23 de la Charte, l'Office est tenu de mener toutes les consultations qui lui sont demandées par le comité exécutif ou le conseil municipal. Comme le stipule l'article 54.21, l'exercice financier de l'Office coïncide avec celui de la Ville, et le vérificateur de la Ville vérifie les états financiers de l'Office et fait rapport de son examen au conseil dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier.

Pour 2025, le conseil municipal a mis à la disposition de l'Office les sommes nécessaires à la réalisation de son mandat. L'Office a réalisé des économies de 26 361 \$ qui ont été remises aux coffres de la Ville de Longueuil. Ce montant inutilisé est nettement plus faible que celui des années antérieures, ce qui témoigne de la croissance des activités de l'Office, qui a vu le nombre de mandats qui lui sont confiés augmenter chaque année depuis sa création.

## COMPARATIF ENTRE LE BUDGET ALLOUÉ ET LES DÉPENSES RÉELLES 2025

### RÉPARTITION DES DÉPENSES

	BUDGET 2025	RÉEL 2025	ÉCART
Rémunération	707 431 \$	741 160 \$	-33 729 \$
Avantages sociaux	176 858 \$	185 290 \$	-8 432 \$
Transports et communications	110 800 \$	70 628 \$	+40 172 \$
Services professionnels et administratifs	282 200 \$	265 813 \$	+16 387 \$
Entretien, location et biens non durables	81 933 \$	69 970 \$	+11 963 \$
<b>Total</b>	<b>1 359 222 \$</b>	<b>1 332 861 \$</b>	<b>+26 361 \$</b>

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

31

Du côté de la rémunération, l'année 2025 a été marquée par la stabilité de la structure de l'équipe permanente de l'Office. Des ajustements apportés aux salaires de certains membres du personnel de toute la Ville au cours de l'année et l'embauche de personnel temporaire en soutien à deux mandats expliquent l'écart entre les dépenses réelles et le budget prévu.

## TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Le calendrier d'une démarche de participation publique mobilisant des ressources importantes qui était prévue être complétée en 2025 a dû être échelonné sur les années 2025 et 2026 en raison de délais dans la transmission de documents d'information. Les dépenses en publicité et en frais de séance de l'Office ont donc été moins élevées que prévues au budget 2025.



## SERVICES PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIFS

Les services professionnels et administratifs sont en majorité imputables aux honoraires des commissaires qui siègent aux différentes démarches. Parmi les autres dépenses, on compte notamment des honoraires pour le graphisme, la mise à jour du site Web et la révision de textes. L'échelonnement sur les années 2025 et 2026 d'une démarche explique que les dépenses réelles ont été moins élevées que le budget prévu.

## ENTRETIEN, LOCATION ET BIENS NON DURABLES

Les sommes nécessaires à la location du bureau de l'Office ont été conformes à ce qui avait été planifié. Des économies ont été générées par le fait que les besoins en acquisition de matériel pour mener à bien les mandats confiés à l'Office ont été moins importants que prévu.



# LES PERSPECTIVES 2026 ET AU-DELÀ

Si les premières années d'existence de l'Office ont été consacrées à mettre en place des outils et des mécanismes pour donner des bases solides à cette instance de démocratie participative municipale, les prochaines années permettront à l'Office de chercher des moyens de s'améliorer sur différents aspects : notoriété dans la communauté, efficacité, pertinence de son action et fluidité des interactions avec les composantes de la Ville.

L'Office terminera la démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire, entamée en 2025. Il continuera de répondre aux mandats qui lui sont confiés par le conseil. Il mettra aussi sur sa fonction de conseil auprès des services de la Ville désireux de bénéficier de l'expertise de l'Office, notamment pour organiser leurs propres consultations. En outre, l'équipe effectuera une nouvelle tournée des services municipaux pour faire connaître son fonctionnement. Il continuera d'offrir gratuitement des formations et des simulations à tous les membres de la communauté intéressés par la participation publique, ainsi que dans les institutions d'enseignement. L'Office publiera des articles permettant de démystifier la consultation publique et continuera de partager de l'information pour soutenir le développement d'un sentiment de compétence chez toutes les personnes qui habitent Longueuil ou qui participent à la vie de la ville.

Le chantier de planification stratégique, lancé dès le début de l'année 2026, permettra de consulter l'ensemble des publics de l'Office pour alimenter les orientations stratégiques qui guideront l'équipe. L'intention est simple: faire en sorte que l'Office, tout en poursuivant ses activités quotidiennes, s'améliore d'année en année!

L'Office lancera un appel de candidatures public pour recruter de nouveaux commissaires ad hoc, aptes à agir sur des mandats de commission consultative. L'idée est d'introduire un principe d'alternance dans les dates de fin de mandat des commissaires. Pour rappel, la première cohorte a été nommée en 2023, pour un mandat de cinq ans, avec une seule possibilité de renouvellement.

Finalement, l'Office ne manquera aucune occasion de rappeler que la démocratie est fragile, et qu'investir dans la capacité de dialogue d'une communauté constitue un moyen d'en prévenir l'effritement.

INVESTIR DANS LA CAPACITÉ DE DIALOGUE  
D'UNE COMMUNAUTÉ CONSTITUE UN MOYEN  
D'EN PRÉVENIR L'EFFRITEMENT.

# L'ÉQUIPE DE L'OFFICE

## PERMANENCE



Julie Caron-Malenfant  
Présidente



Jean-François  
Desgroseillers  
Chef de bureau



Élise Naud  
Conseillère experte  
à la participation publique



Louis-Alexandre Cazal  
Conseiller en communication



Victoria Figueroa-Tamayo  
Conseillère à la participation  
publique



Amélie Locas  
Conseillère en communication –  
Mobilisation et logistique

## COMMISSAIRES



Pierre Batellier



Jacques Bénéard



Pierre Benoît



Bruno Bergeron



Marguerite Bourgeois



Miriam Fahmy



Annie Gauvin



Sylvie Mondor



Idriss Fimba Tankoano



Jean-François L. Vachon



Vincent van Schendel



Akos Verboczy

# LES REMERCIEMENTS

L'Office remercie Marie Depelteau-Paquette, cheffe de bureau de l'Office de 2022 à 2025. Employée de la première heure, Marie a fait partie de l'équipe qui a érigé l'Office. Nous lui souhaitons le meilleur dans la poursuite de sa carrière.

L'Office tient également à remercier :

- Auxane Celen, étudiante à la maîtrise en affaires publiques et internationales à l'Université de Montréal, qui a collaboré avec l'équipe au courant de l'année ;
- Léopold Lehmann, étudiant à la maîtrise en affaires publiques et internationales à l'Université de Montréal, qui a contribué à la réalisation des activités de la démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire;
- Caroline Leblanc, consultante en itinérance, qui a conseillé l'équipe de l'Office dans le cadre de la démarche participative sur l'itinérance et la cohabitation sociale;
- Les partenaires sur lesquels l'Office a pu compter pour mettre en œuvre les projets mentionnés dans le présent rapport annuel.

Enfin, les plus chaleureux remerciements à toute la population de Longueuil et aux personnes qui contribuent, de près ou de loin, à créer les conditions propices pour que la communauté longueuilloise puisse participer de manière productive et constructive à la vie démocratique de la 5<sup>e</sup> plus grande ville au Québec!



OFFICE DE  
**PARTICIPATION  
PUBLIQUE**  
DE LONGUEUIL



1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552, Longueuil (Québec) J4K 5G4  
450 463-7203 ■ [info@oppl.quebec](mailto:info@oppl.quebec)  
**oppl.quebec**